



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement

de l'école Marguerite-D'Youville

tenue le mardi 6 juin 2023, à 17 h, au local du service de garde

Présences

Mélissa Tardif	Directrice
Guillaume Turgeon	Parent
Martine Asselin	Parent
Véronique Daviau	Parent
Sophie Perron	Secrétaire
Maude Alarie	Enseignante
Marianne Barnabé	Parent
Kathleen Maheux	Parent
Isabelle Gasse	Enseignante
Chantale Perron	Enseignante
Nabila Saidji	Parent
Nathalie Torresan	Parent
Cristina Vanea Terra	Représentante des employés du service de garde
Sophie Nagy-Lasnier	Représentante des employés du service de garde

Absences

Céline Caron	Enseignante
--------------	-------------

1. OUVERTURE

1.1. Mot d'ouverture

Le président souhaite la bienvenue et ouvre la séance à 17 h 11.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Le président présente les points à l'ordre du jour.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-29

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique Daviau et **SECONDÉ PAR** Mme Isabelle Gasse d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture

1. Mot d'ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Intervention du public
4. Adoption du procès-verbal du 2 mai 2023
5. Suivis du procès-verbal du 2 mai 2023
6. Courrier reçu

0. Décisions

1. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières
2. Listes d'effets scolaires 2023-2024

0. Discussions

0. Informations

1. Information de la direction
2. Information du président du C.É.
3. Information de la trésorière
4. Information du personnel et du service de garde
5. Information du représentant au comité de parents
6. Information du représentant de projets
7. Information de la représentante des communications et médias sociaux

0. Autres sujets

0. Fermeture

1. Date de la prochaine rencontre du C.É.
2. Levée de l'assemblée

1.3. Intervention du public

Pas de public.

1.4. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mai 2023

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-30

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantal Perron et **SECONDÉ PAR** Mme Nabila Saidji d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 mai 2023.

Le procès-verbal est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

1.5. Suivis au procès-verbal de la séance du 2 mai 2023

La direction avise qu'elle a remis les documents du PEVR commentés par le C.É. lors de la dernière rencontre. Concernant le projet éducatif, les réponses des parents ont été analysées. Il y a beaucoup de positif et ce qui est à travailler concerne surtout la communication des informations. Le groupe de discussion (*focus group*) a été très intéressant. Il y avait des gens de tous les niveaux. La direction mentionne que des correctifs seront apportés au projet éducatif à la suite des conseils reçus lors de la rencontre.

1.6. Courrier reçu

Pas de courrier.

2. DÉCISIONS

2.1. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières

La direction informe qu'il y aura peut-être une course avec M. Simon Frenette le 16 juin en après-midi autour de l'école. C'est une initiative de l'école pour faire une activité sportive pour la fin de l'année scolaire. La direction demande l'accord du C.É. au cas où le parcours sortirait de la cour d'école. Mme Saidji fait part de sa crainte qu'il y ait de la bousculade sur les trottoirs comme lorsque l'école des Primevères a tenu cette même activité. Mme Isabelle Gasse mentionne que M. Simon Frenette est habitué à ce genre d'événement avec les enfants, mais qu'elle lui laissera une note pour s'assurer que les plus grands n'aient pas l'occasion de bousculer les plus petits, même accidentellement.

Mme Maude Alarie informe que les classes de 1^{re} et 2^e années iront à la chute Montmorency le 21 juin, de 9 h à 14 h.

Les classes de 3^e et 4^e années iront faire une randonnée au parc Chauveau le 13 juin en avant-midi.

La direction demande un vote à main levée pour approuver les sorties prévues.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-31

Les activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières sont approuvées à l'unanimité.

2.2. Listes d'effets scolaires 2023-2024

La direction rappelle que les cahiers d'exercices seront achetés par l'école et facturés aux parents. C'est un projet pilote et elle a dû en parler au Centre de services scolaire parce qu'il y a des enjeux : la secrétaire aura besoin de temps pour faire les demandes de soumissions, pour commander les cahiers et pour préparer les factures aux parents. De plus, certains parents ne remboursent pas ces frais. Pour le matériel, la direction explique qu'il y a une seule liste par niveau pour que tous les élèves du même niveau aient les mêmes items. Elle explique que les frais de photocopies ont augmenté. Mme Kathleen Maheux s'interroge sur la nécessité d'acheter une flute en musique. La direction explique que l'école est obligée de fournir les flutes, mais que les parents pourraient préférer acheter la flute de leur enfant vu qu'elles ne sont pas toujours nettoyées entre les cours. Une coquille est relevée sur la liste de maternelle et Mme Isabelle Gasse propose d'enlever la précision « à remettre au début de l'année » sur la ligne des pots de colle. Mme Chantal Perron demande qu'il soit écrit sur toutes les listes d'apporter tout le matériel au début de l'année scolaire. Mme Gasse rappelle d'informer les parents pour qu'ils n'achètent pas les cahiers de leur côté. Il est proposé d'ajouter l'information directement sur la liste de matériel en plus du courriel. Mme Véronique Daviau demande pourquoi c'est la boîte de 16 crayons de feutres qui est demandée alors que c'est la plus dispendieuse. La question soulève beaucoup de réactions et de discussions. Mme Maude Alarie informe que les classes de 1^{re} année ont besoin de ces couleurs précisément. Finalement l'information ne sera pas modifiée. La quantité de cartes à index (25 ou 100 ou 250) doit être précisée sur la liste de 6^e année. Mme Alarie vérifiera auprès des enseignantes.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-32

IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Gasse et **SECONDÉ PAR** Mme Kathleen Maheux d'approuver les listes d'effets scolaires.

Mme Marianne Barnabé propose de ne plus imprimer systématiquement le procès-verbal et l'ordre du jour pour les rencontres du C.É. afin d'économiser du papier. La direction vérifiera les besoins d'imprimer les documents avant de le faire.

3. DISCUSSION

Pas de sujet

4. INFORMATIONS

4.1. Information de la direction

Organisation scolaire : Il y aura 3 classes de maternelle, 2 classes de 1^{re} année, 2 classes de 2^e année, une classe multiniveau 1^{re} et 2^e année et 2 classes par niveau pour les 3^e à 6^e année.

Les examens sont en cours. On essaie de rassurer les élèves. On essaie de leur donner une façon de respirer, on observe quand même des enfants stressés. Il faudrait réfléchir à comment faire pour que les élèves ne soient pas stressés. Mme Daviau propose que les parents soient mieux informés quant aux évaluations à venir, surtout celles du ministère. Connaître le type d'examen, la date et comment il se déroulera pourrait aider à mieux accompagner les enfants.

La direction rappelle qu'il y aura un souper hot-dog au début de l'année prochaine, autour du 7 septembre.

Mme Nabila Saidji rappelle le besoin de parents volontaires pour le service de garde, l'après-midi du 22 juin.

4.2. Information du président du C.É.

Le président informe qu'il ne reviendra pas l'année prochaine. Il sera présent lors de la première rencontre et de l'assemblée générale pour présenter le rapport. Il propose à Mme Marianne Barnabé de faire le rapport avec elle au cours de l'été. Les accessoires pour le projet de sécurité routière seront installés en septembre. Une relance sera faite à la Ville pour la liste qui avait été soumise.

4.3. Information de la trésorière

Pas d'information. La direction informe qu'elle lui remettra des factures pour le souper des bénévoles qui aura lieu après la rencontre.

4.4. Information du personnel

Mme Maude Alarie informe que les élèves de maternelle iront visiter les classes de 1^{re} année.

Mme Sophie Nagy-Lasnier parle du document à approuver pour les règles du service de garde et du tarif pour les élèves occasionnels. Les documents seront envoyés par courriels. Mme Saidji demande s'il est possible de faire des prélèvements automatiques pour le paiement du service de garde. La direction explique que ce n'est pas possible, mais qu'il est possible de programmer des virements automatiques avec notre institution bancaire et de payer la différence à la fin de l'année scolaire.

4.5. Information de la représentante au comité de parents

Mme Nabila Saidji rapporte que le principal sujet abordé concernait le manque de place dans les écoles à cause de l'immigration. Le directeur du Centre de services scolaire a dit qu'il ne peut pas construire ou agrandir les écoles parce qu'il est impossible de prévoir l'augmentation de la population immigrante. Mme Saidji est intervenue pour dire qu'il faut arrêter de mettre ça sur le

dos de l'immigration, que les statistiques sont connues et que c'est une mauvaise gestion du gouvernement.

4.6. Information de la représentante du comité de projets

Pas d'information.

4.7. Information de la représentante des communications

Pas d'information.

5. AUTRES SUJETS

Pas d'autre sujet.

6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu en septembre prochain. Un courriel sera envoyé pour préciser la date.

6.2. Levée de l'assemblée

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-33

IL EST PROPOSÉ par Mme Maude Alarie et **SECONDÉ PAR** Mme Marianne Barnabé de lever la séance à 20 h 53.

La proposition est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Guillaume Turgeon
Président

Mélissa Tardif
Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
22/23-29	06-06-2023	Adoption de l'ordre du jour
22/23-30	06-06-2023	Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mai 2023
22/23-31	06-06-2023	Approbation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières
22/23-32	06-06-2023	Approbation des listes d'effets scolaires
22/23-33	06-06-2023	Levée de l'assemblée